

Accès aux soins : les femmes doublement pénalisées

En cette journée internationale des droits des femmes, il est utile de rappeler combien la situation catastrophique de notre système de santé les pénalise particulièrement : ce sont elles qui le plus souvent prennent en charge les membres malades de leur famille, aides à domicile bénévoles, souvent rongées par l'inquiétude, comme après une hospitalisation écourtée faute de lits dans les hôpitaux, seules pour obtenir l'impossible rendez-vous urgent avec le cardiologue ou autre spécialiste demandé par l'hôpital ou le médecin généraliste, chauffeuses pour conduire parents ou enfants à une consultation ou pour des soins, de plus en plus lointains ...

Les femmes sont aussi majoritaires parmi les soignants, avec le mythe vivace du deuxième salaire, du salaire d'appoint, justifiant, à niveau d'étude équivalent, des salaires particulièrement faibles. Comment peut on supporter qu'en 2025 subsistent de telles inégalités de salaires entre les femmes et les hommes ? Pour l'hôpital public, c'est dramatique, car être infirmier.e ne fait plus rêver, sans même parler des conditions de travail. Les écoles d'aides soignant.e.s se vident.

Et quand il s'agit de leur santé, c'est encore la galère, avec des maternités qui se sont éloignées, devenues des usines à bébé, déshumanisées pour plus de rentabilité, un recours à l'IVG compliqué. Pour faire passer la pilule de la fermeture des maternités de proximité, des centres périnataux ont été mis en place, ne répondant que partiellement aux besoins, en particulier d'un avis urgent la nuit ou le week end. Et en plus, le temps passant, on les réduit. A Ruffec le recours à l'avis spécialisé d'un médecin gynécologue n'est plus possible. A Brioude, l'ouverture du centre serait réduite à portion congrue.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité apporte son soutien à toutes celles et ceux qui se mobilisent le 8 Mars. Elle fait part de sa solidarité totale avec son comité de Brioude, les soignants et toute la population brivadoise mobilisés contre la fermeture partielle de leur centre de périnatalité.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse: 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél: 07 50 45 06 87 Site: http://coordination-defense-sante.org/ Facebook Mastodon Bluesky

Contact: cda12550@coordination-defense-sante.org